

Marbach-Schwarzenhann dans ses relations politiques, économiques et sociales dans le bassin rhénan du XIe au XVe

Marbach, situé entre Colmar et Rouffach, se trouve entre Eguisheim et Obermorschwihr. L'abbaye y est construite dans le *Mundat supérieur*, une seigneurie ecclésiastique relevant du diocèse de Strasbourg. Le *Mundat* désigne une terre affranchie, soustraite à la juridiction des comtes royaux et offerte à l'évêque de Strasbourg, qui l'administre en tant que seigneur temporel. En effet, le territoire autour de Rouffach est cédé aux évêques de Strasbourg au milieu du VIIe siècle. Dagobert II en fait don à l'évêque, donnant naissance à l'*Obermundat*. Le territoire de Soultz est intégré au *Haut-Mundat* en 1015, et Eguisheim y est rattaché en 1225, après l'extinction des comtes de Dagsbourg.

L'*Obermundat* devient ainsi une seigneurie intégrée au Saint-Empire romain germanique (*Heiliges Römisches Reich deutscher Nation*). Selon l'inventaire des titres de bailliage, Duboys écrit en 1758 : « Suivant une description de l'Obermundat du XIVe siècle, le don que le roi Dagobert fit à l'évêché de Strasbourg comprenait la ville de Rouffach, le village de Westhalten, la ville de Soultz, le bourg de Jungholtz, le village de Rimbachzell, la ville de Sainte-Croix, le village d'Ungersheim, la ville d'Eguisheim, les villages de Husseren, Voegtlinshoffen, Morschwiller [Obermorschwihr], quelques droits à Hattstatt et Meyenheim, le village de Hartmannswiller, Orwiler [Ollwiler], le bourg de Soultzmatt, la vallée de Soultzmatt comprenant Osenbach, Danviler [Thannwiler] et Wintzfelden, ainsi que les villages de Gundolsheim, Pfaffenheim, Gueberschwihr, Zellenberg, Bennwihr et la ville de Neuburg-en-Brisgau. »

En revanche, l'autorité spirituelle sur le *Haut-Mundat* relève de l'évêché de Bâle. Comme le précise Claude Muller, le diocèse constitue la circonscription ecclésiastique sur laquelle l'évêque exerce sa juridiction spirituelle. Cette configuration particulière justifie l'intervention conjointe de l'évêque de Bâle pour les affaires spirituelles et de celui de Strasbourg pour l'administration temporelle.

Enfin, l'Alsace est alors divisée entre quelques grandes maisons seigneuriales et d'importants dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels la maison des Habsbourg, les seigneurs de Ribeaupierre, les comtes de Wurtemberg, ainsi que des seigneuries ecclésiastiques telles que celles de l'abbé de Murbach (vallées de Guebwiller et de Saint-Amarin), de l'abbé de Munster, et de l'évêque de Strasbourg (Mundat Supérieur et Rouffach).

En Alsace, les chanoines réguliers sont moins nombreux que dans d'autres régions. Dès lors, l'abbaye de Marbach, qui en regroupe un certain nombre, devient un centre important de la congrégation de Saint-Augustin. Cette abbaye augustinienne, où résident des chanoines et chanoinesses suivant la règle de Saint Augustin, joue un rôle religieux majeur. Marbach devient peu à peu le centre d'un réseau monastique. Les historiens évoquent généralement ce regroupement autour de Marbach entre 1089 et 1464. Au XIIIe siècle, Marbach est considéré comme l'un des couvents les plus florissants des chanoines réguliers, comme en témoigne la bulle du pape Honorius II (1124-1130), dans laquelle il souligne la prospérité de la communauté canoniale. Dans ce contexte, l'abbaye devient par la suite la maison mère de plusieurs autres

établissements monastiques fondés dans le Haut-Rhin, en Allemagne et en Suisse. Les relations qu'elle entretient avec ces monastères lui permettent d'accroître son rayonnement et son influence dans une région aux frontières étendues.

Dès lors, il serait intéressant de se demander en quoi l'abbaye de Marbach, par l'entretien de ses relations politiques, économiques et religieuses dans le bassin rhénan, du XIe au XVe siècle, s'impose comme une abbaye de premier plan.

Sommaire :

Chapitre I. Source et contexte Historique.....	3
1.1 Etat de la recherche.....	3
1. 2 Les sources.....	4
1.2.1 Le Codex Guta Sintram.....	5
1. 3 Les fondateurs.....	6
1.3.1 Burckhardt de Gueberschwih, le premier fondateur.....	6
1.3.2 Manegold de Lautenbach, le premier abbé.....	6
Chapitre 2. Marbach-Schwarzenthann.....	9
2.1 La fondation des abbayes et monastères.....	9
2.1.1 Marbach.....	9
2.1.2 Le couvent su Schwarzenthann, une communauté séparée.....	9
2.2 Les Monastères filles de Marbach.....	10
Chapitre. 3 Les relations économiques entre les abbayes et couvents.....	12
3. 1 Activités, services et accueils du public.....	12
3.1.1 Bâtiment conventuel et activité agricole.....	12

3.1.2 Des productions diversifiées.....	14
3.2 Une économie rurale et agricole.....	15
3.3 Interrelation religieuse et gestion des biens de l'église.....	17
3.4 Les donations.....	18
Chapitre. 4 Relation politique.....	20
4.1 Abbaye et couvent – lieu religieux influent et puissant.....	20
4.2 Couvent et Abbaye – aspiration des hommes laïcs.....	22
Chapitre. 5 Relation intellectuelle, culturelle et artistique.....	24
5. 1 Au service de tous les arts.....	24
Conclusion.....	26
Bibliographie.....	27
Annexe.....	29

Chapitre I. Source et contexte historique

1. 1Etat de la recherche

Ce travail repose sur une bibliographie qui concilie l'exigence de précision historique avec les contraintes propres à la recherche académique, tout en veillant à proposer une analyse approfondie et cohérente des relations de l'abbaye de Marbach.

En premier lieu, René Bornert, dans son œuvre monumentale *Les monastères d'Alsace*, retrace l'histoire de nombreux établissements religieux ayant marqué la vie spirituelle de la région. Toutefois, l'abbaye de Marbach n'y est mentionnée que vingt-sept fois sur un ensemble de huit tomes. Bien qu'évoquée dans ses liens avec d'autres monastères et abbayes étudiés, elle n'y fait jamais l'objet d'une analyse spécifique approfondie. Concernant la vie religieuse au bas Moyen Âge, Michel Parisse, dans *Religieux et religieuses du Xe au XIIIe siècle*, étudie les modes de vie monastiques de diverses communautés. Si Marbach n'est pas au centre de son propos, ses travaux permettent néanmoins de mieux comprendre le contexte dans lequel évolue l'abbaye.

Plus précisément, trois historiens et historiennes se sont consacrés à l'étude directe de l'abbaye de Marbach. Tout d'abord, Charles Putz, historien et administrateur de l'Association de l'Abbaye de Marbach, a publié en collaboration avec cette dernière l'ouvrage *L'Abbaye de Marbach. Des chanoines augustins... à l'engagement social*. Ce travail s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine et s'appuie sur des recherches historiques solides. Son étude rejoint celles de deux auteurs antérieurs : Émile Herzog et l'abbé François Auguste Goehlinger. D'une part, Émile Herzog, dans *Marbach. L'abbaye, le préventorium, les environs*, s'intéresse à la fois à l'histoire

religieuse du site et à ses évolutions contemporaines. D'autre part, l'abbé François Auguste Goehlinger, ancien membre du clergé local et organiste de la collégiale Saint-Martin de Colmar, publie en 1954 *Histoire de l'abbaye de Marbach*, un ouvrage de référence, ancré dans une double expertise spirituelle et patrimoniale.

Concernant plus largement la région alsacienne, l'historien Médard Barth a mis en lumière l'importance des nécrologes (*Seelbücher*) de différentes paroisses. Le *Codex Guta-Sintram* constitue l'une des publications les plus prestigieuses dans ce domaine. Ce nécrologe, encore peu exploité, recèle pourtant une richesse documentaire considérable sur la vie monastique, la composition des communautés, les interactions entre monastères, ainsi que leurs relations avec la société environnante.

Dans le cadre de cette étude, un entretien a également été réalisé avec trois membres de l'Association des Amis du Schwarzenhann : Richard Fillinger, Martine Hiebel et Guy Wisselmann. À l'occasion de la sortie de leur ouvrage *La règle et la vie*, ces membres sont venus à l'Université de Haute-Alsace présenter leur travail, notamment la traduction du coutumier du latin/allemand vers le français. Enfin, l'Association de l'Abbaye de Marbach, représentée par Dominique Weber et François Maurer, a contribué à l'enrichissement de cette recherche lors d'une visite du site, en retraçant son histoire et ses enjeux politiques, économiques et sociaux.

Il n'existe actuellement aucun ouvrage spécifiquement consacré à l'analyse des relations politiques, économiques et sociales de l'abbaye de Marbach. Les études disponibles se concentrent principalement sur son histoire institutionnelle, son architecture ou ses aspects liturgiques. Comme évoqué plus haut, les travaux de Charles Putz, Émile Herzog et François Auguste Goehlinger offrent des perspectives historiques détaillées, mais ne traitent pas en profondeur des interactions de l'abbaye avec son environnement social et politique. Ainsi, bien que ces recherches soient précieuses, elles laissent un vide concernant l'étude des relations de l'abbaye de Marbach dans une perspective plus large. L'ensemble de l'étude croise ainsi des sources anciennes et contemporaines, dans une démarche à la fois historique et patrimoniale.

1.2 Les sources

Dans le cadre de ce mini-mémoire, plusieurs sources ont été mobilisées pour éclairer l'analyse. Ces sources, variées et complémentaires, ont permis de constituer un ensemble cohérent d'éléments historiques et doctrinaux. Tout d'abord, le fac-similé du *Codex Guta-Sintram*, édité par Béatrice Weiss, constitue le point de départ de ce travail. Il retrace les pratiques des religieux et religieuses, de la fondation à la disparition de l'abbaye. Ce fac-similé, fidèle reproduction du texte original, permet d'appréhender les règles et préceptes consignés dans ce codex. Par ailleurs, la traduction du coutumier du *Codex*, réalisée par Martine Hiebel et Richard Fillinger, a facilité la compréhension des coutumes et usages juridiques propres à la période étudiée. Elle offre une approche plus accessible et détaillée des règles en vigueur au sein de la communauté religieuse, permettant ainsi de mieux saisir l'impact de ces coutumes sur les relations internes. Enfin, les *Annales de Marbach*, rédigées en latin, offrent un aperçu précieux des événements historiques, des décisions religieuses et des évolutions sociopolitiques

dans la région étudiée. Toutefois, en l'absence de traduction, l'exploitation complète de cette source demeure limitée. Cette absence constitue un manque certain pour l'analyse du sujet, réduisant l'accès direct à des informations pourtant fondamentales.

1.2.1 Le Codex Guta Sintram

Le *Codex Guta-Sintram*, manuscrit daté de 1154, est considéré comme le plus enluminé d'Alsace. Il a été rédigé en latin par Guta, chanoinesse régulière de Saint-Augustin à Schwarzenhann, et enluminé par Sintram, chanoine de Marbach. Ce manuscrit richement orné est dédié à la Vierge Marie. Guta a soigneusement transcrit les textes dans une calligraphie élégante, tandis que Sintram a réalisé les enluminures et miniatures. Le codex constitue une compilation de textes religieux inspirés par Manegold de Lautenbach, fondateur spirituel de Marbach.

Ce chef-d'œuvre est structuré en plusieurs cahiers rassemblant des chartes, la bulle de Calixte II, la règle de Saint-Augustin, les constitutions, les *Consuetudines*, des prescriptions d'hygiène, ainsi qu'un nécrologe. L'ensemble s'inscrit dans le système pénitentiel en vigueur à l'époque. Le contenu du codex se compose notamment de chapitres portant sur la règle de Saint-Augustin, accompagnée d'un commentaire d'Hugues de Saint-Victor, d'un nécrologe, d'un homiliaire, ainsi que de prescriptions relatives à l'hygiène et à la médecine. On y trouve également des copies de privilèges accordés à l'abbaye de Marbach. Le nécrologe de 1241, comparé par Béatrice Weiss à celui figurant dans le *Codex Guta-Sintram*, présente une concordance remarquable, les deux « s'emboîtant parfaitement ». Les défunts y sont classés en quatre catégories : les ministres ordonnés, les membres de la communauté de Marbach, les donateurs et les familiers.

Le codex comporte en outre des textes liminaires, dont la célèbre dédicace à la Vierge Marie rédigée par Guta et Sintram. On y retrouve également des réflexions sur le temps — à la fois chronologique et atmosphérique — ainsi que plusieurs chartes, parmi lesquelles une paraphrase féminine et audacieuse des *Béatitudes*, attribuée à Manegold de Lautenbach. L'homiliaire est un recueil de sermons patristiques destiné à l'année liturgique. Il est enrichi d'enluminures à caractère spirituel et visionnaire, parfois présentées par paires. Ces enluminures « appairées » établissent un lien original entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Le coutumier, également rédigé en latin et inspiré par Manegold de Lautenbach, contribue au rayonnement spirituel et institutionnel de Marbach. Il précise avec minutie les gestes quotidiens des membres de la communauté : la manière de se dévêtir (notamment comment plier ses vêtements), de se laver, et même quel linge utiliser. Ainsi, le *Codex Guta-Sintram* constitue un outil de formation destiné à la communauté de Schwarzenhann. Véritable instrument de connaissance et de liturgie, il est mis au service du divin.

Le *Codex Guta-Sintram* apparaît ainsi comme un recueil dense de textes religieux, de miniatures et d'enluminures, et constitue l'un des joyaux de l'enluminure romane en Alsace. Il est aujourd'hui conservé à la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg sous la cote Ms. 37.

1. 3 Les fondateurs

1.3.1 Burckhardt de Gueberschwihr, le premier fondateur

Burckhardt (v. 1030 – 1120), noble chevalier, est à l'origine de la prévôté de Marbach. En tant que Haut Seigneur du Haut Mundat, il porte le titre de ministériel, vassal des évêques de Strasbourg au XI^e siècle. Il détient une part importante du temporel de son Église dans le diocèse de Bâle. Ce chevalier prit d'abord le parti de l'empereur, avant de se rallier à la cause du pape. Se tourner vers le religieux serait-il, pour lui, une manière de rechercher le salut de son âme après le péché ? Il souhaite que sa tombe repose au cœur de l'église, où des chanoines prieront pour lui.

En 1089, il fait construire un monastère à Marbach, auquel il consacre une partie de sa fortune personnelle. Soutenue par la maison d'Eguisheim-Dabo, sa richesse assure au couvent de Marbach de solides assises temporelles. Il a su quérir en Bavière, Manegold de Lautenbach, réformateur cultivé et polémiste courageux dans la querelle des Investitures. Burckhardt entreprend personnellement la construction du couvent. Il stabilise sa fondation en l'officialisant publiquement lors d'une assemblée réunissant les nobles du pays, sous la présidence du comte Othon de Habsbourg, sur la colline d'Ottenbühl — lieu habituel des sessions du tribunal provincial.

Dès la fondation, des relations politico-religieuses se développent. De nobles seigneurs, tels que Gérard, premier comte de Vaudémont, et son épouse Helwige — nièce du pape saint Léon IX et détentrice du comté d'Eguisheim — se distinguent par leur générosité en offrant plusieurs terrains à l'abbaye. La noblesse alsacienne gratifie également le nouveau couvent de nombreuses donations. Il meurt le 19 février 1120. Son souvenir est commémoré dans le nécrologe de l'Abbaye.

1.3.2 Manegold de Lautenbach, le premier abbé

Manegold de Lautenbach (v. 1030 – 1103) entre en 1080 au chapitre canonial de Lautenbach, sa région d'origine. En 1082, une violente campagne contre le pape Grégoire VII est lancée, menée notamment par l'écolâtre Wenrich de Trèves sur ordre de l'évêque Dietrich de Verdun. En réponse, Manegold rédige en 1084 un pamphlet intitulé *Liber Manegoldi ad Gebehardum*, dans lequel il prend résolument parti pour le pape, dénonçant les prétentions de l'empereur à nommer les prélats sans l'accord de l'Église. Dès lors, il devient l'un des plus ardents défenseurs de la cause pontificale.

Grand érudit, théologien et philosophe, Manegold enseigne à Paris avant de rejoindre la collégiale des chanoines de Lautenbach près de Guebwiller, où il compte parmi les membres les plus savants. Après un séjour contraint dans la congrégation des chanoines réguliers de Rottenbuch, en Haute-Bavière, il est appelé par Burckhardt de Gueberschwihr, qui le pousse à devenir le premier prévôt de la nouvelle collégiale des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Marbach. Il y emmène plusieurs anciens confrères de Lautenbach, bientôt rejoints par des chanoines réguliers venus notamment du couvent de Saint-Irénée, près de Lyon.

Manegold, alors prieur de l'abbaye de Rottenbuch en Bavière, est donc chargé par Burckhardt de diriger la toute nouvelle abbaye de Marbach. Il y établit la règle de saint Augustin et y introduit la réforme d'Yves, évêque de Chartres. Le *Codex Guta-Sintram* témoigne, dans ses coutumiers, du sommet spirituel et liturgique de la pensée « manégoldienne ». Autour de lui se forme une communauté composée de chanoines venus d'horizons divers — notamment de Rottenbuch et de Lyon. Il est considéré comme le véritable fondateur spirituel de Marbach.

À sa mort, Gerung (ou Gerungus) lui succède en 1104. En 1119, le pape Calixte II confirme tous les privilèges accordés à Marbach par ses prédécesseurs. Il place l'abbaye sous la protection directe de la papauté et lui accorde un droit étendu d'ensevelissement, permettant à ceux qui le souhaitent d'être inhumés auprès des chanoines. À cette époque, Marbach est reconnue comme l'un des couvents les plus florissants de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. La bulle du pape Honorius II en témoigne : il y salue la rigoureuse observance de la règle claustrale par la communauté. Grâce à cette réputation, Marbach put transmettre ses constitutions comme modèle principal à près de 300 monastères. Sous les prévôts Arnold (1144), Dutto (1150) puis Marquard (1159), l'abbaye connaît un développement remarquable, en phase avec l'essor économique de l'Alsace au XIIe siècle.

1. 4 Contexte politique

1.4.1 La situation de l'Alsace au Xe siècle

Manegold de Lautenbach s'oppose fermement au souverain germanique Henri Ier, afin de défendre la ligne réformatrice portée par le pape Grégoire VII contre l'autorité du Saint-Empire romain germanique. En prenant parti pour les réformateurs, appelés "grégoriens", il renforce leur influence au sein de l'Église. Cette opposition s'inscrit dans le contexte plus large de la Querelle des Investitures, conflit majeur entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel. À cette époque, l'Alsace – intégrée au Saint-Empire romain germanique depuis 962 – se compose d'une mosaïque politique complexe : duchés, comtés, principautés ecclésiastiques, villes libres et évêchés, reflet d'une société profondément marquée par la féodalité. L'union traditionnelle entre les pouvoirs spirituel et temporel se fracture avec l'affrontement entre les empereurs saliens (Henri IV et Henri V) et la papauté, autour des réformes ecclésiastiques. Cette rupture provoque également des tensions au niveau régional, notamment dans le Rhin supérieur, où s'opposent les familles de Hohenstaufen et de Zähringen. L'arrivée des Hohenstaufen au pouvoir impérial (1138–1250) marque cependant une période de renouveau culturel en Alsace, soutenue par la dynastie elle-même.

En Haute-Alsace, l'influence de la réforme ecclésiastique se manifeste dès 1089, lorsque Burckhardt de Gueberschwihr, proche de l'évêque de Strasbourg Otton, fonde

le chapitre de chanoines réguliers de Saint-Augustin à Marbach. Il transforme l'abbaye en un foyer important de renouveau religieux, avec le soutien du réformateur et intellectuel Manegold de Lautenbach. Toutefois, l'abbaye de Marbach subit plusieurs épreuves au cours des XIII^e et XIV^e siècles : elle est incendiée à trois reprises, en 1253, 1290 et 1351.

1.3.2 La guerre des paysans et la réforme - le déclin des abbayes

Déjà affaiblie par les troubles de la guerre de Cent Ans, l'abbaye de Marbach subit de nombreuses attaques. En 1365, les troupes dites "anglaises" pillent et saccagent à la fois l'abbaye et le couvent du Schwarzenhann. À Eguisheim, le couvent Saint-Marc est également victime de ces violences : un précieux reliquaire en argent, contenant la célèbre "griffe du dragon" – une relique que saint Hymer aurait rapportée de Terre Sainte – y est dérobé. Ces violences se poursuivent avec l'arrivée des Écorcheurs après le traité d'Arras de 1435. Ils ravagent les campagnes alsaciennes, semant la terreur jusque dans les zones monastiques.

En 1525, éclate la guerre des Paysans, ou "guerre des Rustauds". Inspirés par les idées de la Réforme et particulièrement par le message de liberté véhiculé par le luthéranisme, les paysans réclament la fin des servitudes, et en particulier la suppression des dîmes. Ces taxes, exigées par les monastères et les seigneuries pour diverses activités (comme le droit de moulin), sont perçues comme de plus en plus injustes, surtout au profit d'institutions religieuses vues désormais comme de grands propriétaires déconnectés du peuple. La population rurale, autrefois proche des abbayes, s'en éloigne peu à peu, amorçant un processus de déchristianisation des campagnes. Le soulèvement prend une tournure violente. Des troupes de 20 000 à 40 000 paysans s'en prennent aux églises, couvents et abbayes. À Marbach, les archives sont brûlées ou volées. La fureur des paysans de Gundolsheim et des villages voisins pousse les religieux à fuir les lieux et à se réfugier à Eguisheim. Les couvents annexes, comme ceux de Schwarzenhann et de Schönensteinbach, sont également envahis le 25 avril 1525 par des paysans venus des environs de Rouffach et de Colmar. Ces derniers y resteront environ douze jours, tandis que les religieuses avaient trouvé refuge à Bâle dès les premiers troubles. La répression qui suit est brutale. La communauté des chanoines de Marbach ne s'en remettra pas : leur nombre décroît fortement. Le couvent de Schwarzenhann, déjà affaibli, entre alors dans une phase de regroupement avec d'autres communautés, notamment celle de Schönensteinbach. Par ailleurs, au XVI^e siècle, la Réforme marque un tournant pour les établissements monastiques : les vocations religieuses se raréfient, plusieurs communautés ferment faute de nouveaux membres. La contestation de l'Église grandit, alimentée par les abus du pouvoir pontifical, mais aussi par l'essor de l'imprimerie, qui devient un outil puissant de diffusion des idées réformatrices.

Chapitre 2. Marbach-Schwarzenhann

2.1 La fondation des abbayes et monastères.

2.1.1 Marbach

Fondée en 1089, l'abbaye de Marbach se distingue par son statut particulier : elle abrite une communauté de chanoines réguliers de Saint-Ruf, suivant la règle de Saint-Augustin. Cette implantation originale en Alsace en fait un centre spirituel d'importance. À partir de 1122, la direction de l'abbaye est confiée à un prévôt, une particularité notable dans la région, où Marbach reste la seule à accueillir une telle communauté.

La bulle du pape Calixte II confère de nouveaux privilèges à Gerung, prévôt de Marbach. Parmi eux figurent le droit d'ensevelir dans leur cimetière, ainsi que celui d'accueillir des convers, renforçant ainsi l'autonomie et l'attractivité de l'abbaye. Grâce à l'afflux des donations, notamment de la part du comte d'Eguisheim, un véritable monastère est érigé. Il s'agit d'un monastère double, accueillant à la fois des chanoines et un couvent de chanoinesses, fait relativement rare dans l'organisation monastique médiévale. La création de l'abbaye repose sur des soutiens importants. Outre Burckhardt, son fondateur, plusieurs nobles s'impliquent généreusement, en particulier les comtes d'Eguisheim, dont l'influence s'étend au-delà de l'Alsace. Par des alliances matrimoniales, cette famille est liée aux comtes de Dabo et de Muisal (évêché de Liège), ainsi qu'aux lignées de Vaudémont et de Ferrette, consolidant un réseau de pouvoir au service de l'institution.

L'église de l'abbaye est placée sous le triple patronage de Saint Irénée, évêque et martyr, Saint Augustin et tous les saints, symbolisant l'orientation à la fois spirituelle, théologique et universelle de la communauté. Dès 1094, Burckhardt y installe les premiers membres de la communauté. Il fait appel à l'un des esprits les plus marquants de son temps : Manegold de Lautenbach, fervent défenseur des idées réformatrices inspirées du pape Grégoire VII. Sous l'influence de Manegold et de Gerungus, l'idéal porté par Marbach rayonne bien au-delà de ses murs, participant activement à l'essor de la réforme ecclésiastique dans l'Empire.

2.1.2 Le couvent su Schwarzenhann, une communauté séparée

L'abbaye de Marbach constitue un cas particulier dans le paysage monastique alsacien, en ce qu'elle abrite dès son origine une communauté double : des chanoines et des chanoinesses, tous deux suivant la règle de Saint-Augustin. Cette configuration mixte est relativement rare et témoigne d'un idéal de vie religieuse partagée entre hommes et femmes, orientée vers la prière, l'ascèse et la réforme de l'Église.

L'initiative d'accueillir une présence féminine au sein de l'abbaye trouve son origine dans l'entourage direct de Burckhardt, fondateur du monastère. Une petite congrégation de femmes pieuses, vraisemblablement liée à son épouse, demande à s'installer à proximité des chanoines. Elles trouvent alors refuge dans le jardin de Saint-Michel, un espace protégé par une muraille attenante à l'enclos monastique. Dans cette première

phase, hommes et femmes vivent côte à côte, dans une communauté guidée par une volonté commune de vivre selon les exigences de la vie canoniale.

Cependant, cette cohabitation harmonieuse ne dure qu'un temps. À la mort de l'épouse de Burckhardt, un tournant s'opère. Les tensions entre les deux communautés, probablement dues à la rigueur des règles de clôture et aux nécessités de séparation des sexes dans la vie religieuse, finissent par provoquer une scission. Dès lors, les femmes quittent l'enclos de Marbach pour se retirer dans un lieu plus isolé, propice au recueillement. Elles s'installent dans le vallon de Soultzmatt, sur un repli de colline, dans un site retiré connu sous le nom de Schwarzenhann. Ce nouveau lieu de vie, à l'écart du monastère principal, est reconnu et consacré en 1124. Il devient le siège d'une communauté féminine autonome, bien qu'étroitement liée à Marbach par son origine et son inspiration spirituelle. Ainsi, la fondation de Schwarzenhann illustre à la fois l'expansion du modèle canonial et les limites de la mixité monastique à cette époque.

2.2 Les Monastères filles de Marbach

La majorité des abbayes et prieurés fondés en Haute-Alsace aux XI^e et XII^e siècles le furent par des membres de la haute noblesse, issus de grandes familles dynastiques. Ainsi, les Dabo-Eguisheim fondèrent une communauté de chanoines réguliers à Oelenberg vers 1046, suivie d'un monastère de bénédictines à Sainte-Croix-en-Plaine dès 1047. À la suite de la succession des comtes d'Eguisheim, le droit de patronage de l'église paroissiale de Sainte-Croix passa aux comtes de Ferrette en 1251. Ceux-ci en firent d'abord un fief au profit des Hattstatt, avant de le céder en 1276 au chapitre des chanoines de Marbach, qui assurèrent désormais le service pastoral. Les comtes de Ferrette fondèrent également, en 1144, une communauté féminine à Feldbach. D'autres fondations, comme le prieuré de Schwarzenhann (vers 1120) et celui de Schönensteinbach, furent l'œuvre de personnages de second rang, comme l'indique René Bornert dans *Un projet : une histoire des monastères d'Alsace*. L'abbaye de Marbach, puissante congrégation canoniale, joua un rôle central dans la création de nouvelles maisons en Alsace et au-delà. Les chanoines de Marbach fondèrent notamment :

- Saint-Laurent de Goldbach (1135) dans la vallée de Saint-Amarin,
- Sainte-Christine à Ittenwiller, entre Barr et Epfig (1137),
- La Trinité à Strasbourg (1150),
- Saint-Nicolas de Truttenhausen (1181),
- Saint-Arbogast à la Montagne verte de Strasbourg (1143),
- Et à l'étranger : Saint-Alban de Bâle (1136), à Bättwang (1212) dans le Wurtemberg (1120 env.), et dans le bassin du Danube (Ratisbonne, Passau, Ranshofen, Salzbourg).

La cohabitation avec les chamans de Vargas a été difficile dans la mesure où les chamanes ont dû quitter le plateau ensoleillé de Marbach pour aller en lisière d'une forêt au-dessus de Soultzmatt forêt qui a d'abord fallu défricher.

Le couvent de Schwarzenhann fut fondé le 5 août 1117 grâce à une donation de Béatrice, enregistrée au nécrologe le 30 avril. Le lieu, situé à 6 km de Marbach, fut défriché par les chanoinesses, qui y construisirent un cloître et un oratoire consacré le 24 août par l'évêque Berthold de Bâle. Ce couvent, de taille comparable à ceux de Saint-Marc ou Murbach, accueillit jusqu'à quarante religieuses, dotées de biens, de vignes et d'un hospice pour les pauvres. Le prieur de Marbach en assurait la tutelle.

Le prieuré de Goldbach, dépendant de l'abbaye bénédictine de Murbach, fut fondé en 1135 par un moine de Murbach, avec l'intervention du comte Werner III de Habsbourg en tant qu'avoué. Ce prieuré adopta une position singulière, conservant la liberté de choisir son abbé. L'évêque Gérard de Bâle fusionna les deux couvents féminins de Goldbach et Steinbach, formant une seule communauté dirigée par un prévôt nommé par l'abbé de Marbach. Dès avant cette union, les prieurs devaient recevoir l'agrément de Marbach.

On compte 14 maisons de chanoines et chanoinesses en Alsace dont 8 sont créés par Marbach. En 1154, la bulle de l'antipape Victor IV confirme les sœurs de Steinbach aux soins du prévôt de Marbach. René Bornert attribue Schönsteinbach affiliés au chapitre des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Marbach entre 1157 et 1396. Le 17 septembre 1157, lors d'un synode, l'évêque Ortlieb de Bâle décrète l'union de la communauté des Sœurs de Steinbach avec le chapitre canonial de Marbach. Séraphin Dietler affirme qu'en 1159, le pape Victor IV, un antipape (1159-1164) ratifie l'affiliation "des sœurs de Steinbach" au chapitre canonial de Marbach. Michel Parisse relate "A l'égard des femmes, Saint Bernard eut une attitude négative ; finalement il dut tolérer l'entrée des nonnes dans son Ordre ; mais le chapitre général de Cîteaux interdit à ses moines de prendre en charge des prieurés de femmes, ce qui amena les dames de Schoensteinbach sous la tutelle de Marbach".

Parmi les fondations affiliées à Marbach figure le monastère du Mont Sainte-Odile. Pour assurer un service liturgique aux chanoinesses, l'abbesse Herrade fit construire, en 1178, le prieuré de Saint-Gorgon au pied de la montagne et le confia aux prémontrés d'Étival. Dans le même but, elle fonda la prévôté de Truttenhausen, confiée aux chanoines de Marbach en 1181.

En 1225 ou début 1226, le chevalier Werner de Hunebourg, maréchal de l'évêque de Strasbourg et avoué du chapitre de Honau, fonda le monastère de la Sainte-Trinité pour des chanoines augustins de Marbach, avec un soutien financier important de l'abbaye. Les *Annales de Marbach* datent cette fondation de 1226, dirigée par un prieur sous l'autorité de l'abbé Frédéric de Marbach. Toutefois, des tensions liées aux privilèges, aux biens et aux revenus entraînèrent l'intervention de l'évêque Henri III de Stahleck, qui plaça en 1250 le monastère directement sous son autorité le 20 septembre 1250 (parchemin original A..D.B.R, 110). Le 20 février 1264, le monastère de la Sainte-Trinité abandonna la règle de saint Augustin, rompant ainsi avec Marbach.

Le chapitre de Lautenbach, pour sa part, renouvela en 1212 une confraternité avec Marbach et Schwarzenhann, et figurait encore en 1241 parmi les 81 chapitres unis par une prière commune avec Marbach.

En 1391, le couvent de Steinbach passa sous la protection des Dominicains et prit alors le nom de Schönensteinbach, tout en conservant les coutumes marbachoises et en se plaçant sous l'obédience des Augustins. Toutefois, les sœurs gardèrent la maîtrise de leurs biens et de leur temporel, indépendamment de Marbach.

Le 28 avril 1504, le cardinal Raymond, légat du pape, confirma l'union à Marbach de plusieurs églises et leurs revenus : Herrlisheim, Eguisheim, Wettolsheim, Morschwihr, Wolfenheim, Tungelsheim, Hüsseren et Goldbach. Le pape Jules II entérine cette union le 7 octobre 1509 et de leurs revenus avec la mense de l'Abbaye de Marbach, suivi du pape Léon X le 1er juillet 1521.

La puissance spirituelle et institutionnelle de Marbach se mesure à l'étendue de son réseau d'affiliations, de fondations et de confraternités, tant en Alsace qu'au-delà. Grâce à l'appui de grandes familles nobles, aux alliances épiscopales et à sa capacité à fédérer des communautés féminines comme masculines, l'abbaye devient un véritable centre de rayonnement religieux. En affirmant son autorité sur de nombreuses maisons et paroisses, Marbach incarne un modèle de centralisation canoniale, conciliant influence territoriale et fidélité à la règle augustinienne.

Chapitre. 3 Les relations économiques entre les abbayes et couvents

3. 1 Activités, services et accueils du public

3.1.1 Bâtiment conventuel et activité agricole

Entre 1110 et 1140, grâce à l'opulence des dons reçus par le monastère de Marbach, de grands bâtiments conventuels sont érigés. Ces édifices, que nous connaissons aujourd'hui grâce à des descriptions et à des plans réalisés lors de rénovations postérieures aux destructions, forment ce que l'on appelle le carré monastique. Au cœur de ce carré se trouve le cloître, véritable centre spirituel du monastère, lieu de silence et de prière recherché par les chanoines. Sur son côté nord s'élève l'église, exclusivement réservée à leur usage. À l'intérieur de l'enceinte conventuelle, d'autres bâtiments abritent les diverses activités du monastère : l'école, l'hospice, l'infirmerie, ainsi que les jardins et le cimetière. Un peu à l'écart, on trouve les installations agricoles : fermes, vignes et pâturages, qui constituent un vaste domaine. Chaque monastère possède également son propre potager. La Règle de saint Augustin (paragraphe 88) précise : *"Les chanoines auront un jardin potager, d'où ils remettront chaque jour, à tour de rôle, un supplément pour le réfectoire."* Il faut en effet nourrir entre 20 et 30 frères convers. La taille du potager varie selon le nombre de membres de la communauté et les terres disponibles. Béatrice Weiss, dans son commentaire (p. 51), écrit : *"En outre, la dîme de vos cultures ou du bétail, que vos travaux et vos moyens entretiennent ou nourrissent en ce lieu, nous décidons que vous en ayez la jouissance pleine et entière."* Dans ces jardins, on cultive diverses espèces : noisetiers, châtaigniers, ainsi que la vigne sur des sols argilo-calcaires bien exposés. Le vin est consommé par les frères et sœurs. Le

potager fournit des choux, poireaux, pois, fèves, oignons, radis, salades, persil, cerfeuil, et des plantes aromatiques comme le thym, mentionnées dans le Codex Guta-Sintram. La rhubarbe, également, est vivement recommandée. Le réfectoire, pièce maîtresse du quotidien monastique, se trouve dans le bâtiment principal. Il est éclairé par cinq fenêtres à croisillons. À l'est, un couloir mène à une grande cuisine, équipée d'un local de stockage, d'une porcherie pour recycler les restes, d'une étable, et d'une grande cave de 39 m de long sur 20 m de large au sud et 19 m côté cloître, répartie sur sept arcades. Le rez-de-chaussée de l'aile ouest est entièrement dédié au stockage des denrées, notamment légumes et fruits, disposés sur de longues étagères en bois. Fidèle à la Règle, le monastère aspire à vivre en autarcie complète, afin de se préserver des influences du monde extérieur. Les religieux s'efforcent donc de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, à l'entretien des bâtiments, et à l'exercice de la charité. Dans les jardins, une riche collection de plantes médicinales — déjà connues des Grecs et des druides celtes — est cultivée à proximité de l'infirmerie, destinée aux soins des malades. On y trouve des plantes somatiques, astringentes, pectorales, tinctoriales, et même toxiques, telles que le ricin ou la digitale. Plusieurs potagers et vergers entourent les bâtiments, et les religieux participent activement à leur entretien. À proximité se trouve une ferme nommée *Der Bauernhof*, qui abrite également des ateliers. Un moulin à grain et un moulin à huile, tous deux alimentés par le ruisseau du Marbach, fonctionnent grâce au débit régulé par l'étang artificiel de *Buematt*. Ce dernier, aménagé dans les prés éponymes, sert de réservoir toute l'année, contrairement au torrent du Murbach, dont le débit dépend des fontes de neige ou des fortes pluies. Afin de financer ces travaux, le prieur vend en 1562 la petite prévôté de Goldbach au prince-évêque de Murbach pour 2 000 florins. Le cellérier, véritable intendant général, joue un rôle clé. Il est responsable de l'économie du monastère : gestion des stocks de nourriture, de bois de chauffage, d'outils, mais aussi des soins aux malades, de l'accueil des hôtes et de l'aumône. Lors des repas, c'est lui qui distribue la nourriture. Il peut vendre les terres les plus éloignées pour créer des domaines colongers, sortes d'exploitations agricoles dotées de hangars, caves et logements pour le chef d'exploitation et ses ouvriers.

Toutefois, au Moyen Âge, une économie totalement fermée reste impossible. Au départ, les moines et moniales défrichent eux-mêmes les terres et les mettent en culture. Cependant, au fil du temps, ce modèle est remis en question. Le recours au fermage et à la sous-traitance se généralise, mettant à mal le principe d'autosubsistance par le travail direct des religieux. D'une part, le monastère doit acheter certains outils, semences ou renouveler ses attelages ; d'autre part, les excédents agricoles peuvent être commercialisés : sacs de blé, cuves de vin, voire balles de laine — l'élevage ovin étant particulièrement florissant à l'époque. Pour cela, Marbach établit des relations commerciales avec le monde laïc.

À la fin du XIII^e siècle, le déclin du nombre de frères et sœurs convers pousse les chanoines à revoir l'organisation du travail. Les corvées féodales, jugées peu efficaces, sont progressivement remplacées par des loyers ou redevances. Cela permet de recruter des ouvriers laïcs lorsque les bras monastiques ne suffisent plus. L'abbaye de Marbach illustre l'équilibre subtil entre idéal monastique d'autarcie et réalités économiques, sociales et techniques du Moyen Âge. Sa structure, son organisation et ses équipements révèlent une communauté religieuse pleinement insérée dans son territoire et en constante adaptation. Entre vie spirituelle et gestion matérielle, les chanoines de Marbach ont su créer un modèle de fonctionnement à la fois autonome, durable et ouvert sur le monde.

3.1.2 Des productions diversifiées

Chaque abbaye ou monastère bénéficie de dotations en terres, souvent offertes par des seigneurs ou des fidèles, dans le but d'assurer la subsistance matérielle de la communauté religieuse qui y vit. Ces terres, appelées *biens d'Église*, permettent non seulement de nourrir les moines ou chanoines, mais aussi de faire vivre les serviteurs et les travailleurs attachés à la maison religieuse. Même si l'idéal monastique prône l'autarcie – c'est-à-dire la capacité à subvenir entièrement à ses propres besoins – cet objectif reste difficile à atteindre dans la réalité. Une économie totalement fermée s'avère vite impraticable. D'une part, le monastère a des besoins qu'il ne puisse satisfaire seul : il doit acheter des outils, des semences, renouveler son matériel agricole, entretenir ses bâtiments, ou encore acquérir des manuscrits pour enrichir sa bibliothèque. D'autre part, il produit souvent un surplus agricole ou artisanal qu'il souhaite écouler : sacs de blé, tonneaux de vin, fromages, voire balles de laine issues de l'élevage de moutons. Ces échanges placent donc le monastère au cœur d'un réseau économique reliant les communautés religieuses à la société laïque. Le monastère de Marbach, par exemple, développe des échanges commerciaux actifs avec les villages et bourgs environnants. Ce rôle économique nécessite la mise en place d'une organisation administrative solide, capable de gérer à la fois les ressources humaines (moines, convers, ouvriers agricoles) et les ressources matérielles (terres, troupeaux, outils, bâtiments).

Les dépenses d'un monastère ne se limitent pas à l'alimentation des moines. Elles incluent aussi l'entretien du lieu de culte, le financement des offices religieux, les travaux d'agrandissement ou de réparation des bâtiments, et l'acquisition de manuscrits ou d'objets liturgiques. Il s'agit donc d'une véritable gestion budgétaire, à la fois spirituelle, agricole et patrimoniale. De ce fait, les monastères ne sont pas seulement des centres de prière et de spiritualité ; ce sont aussi des entités économiques et administratives complexes. Ils se rapprochent des seigneuries laïques par leur capacité à exploiter un domaine, prélever des redevances, organiser le travail et redistribuer les richesses. On peut les considérer comme de véritables seigneurs fonciers, bien que leur autorité repose sur une légitimité religieuse.

Les domaines agricoles monastiques, appelés *domaines colongers*, sont souvent situés à proximité des marchés pour faciliter la vente de leurs produits : céréales, fruits, foin, vin, etc. Le monastère de Marbach, par exemple, possède une cour colongère à Eguisheim, ce qui lui permet d'être intégré aux circuits économiques locaux. L'exploitation du domaine est confiée à un prieur, secondé par un autre religieux et par des frères convers – des moines chargés des tâches matérielles. Ensemble, ils assurent la gestion humaine (main-d'œuvre, relations avec les tenanciers) et financière (recettes, dépenses) du domaine, dans une logique de rentabilité.

Enfin, les monastères possèdent souvent de vastes ensembles fonciers regroupés sous le nom de *curtis* (ou *curia*), désignés en allemand par le terme *hof*. À partir du XIII^e siècle, on voit apparaître dans les documents le mot *dinghof* ou *cour domaniale*, qui désigne une cour de justice seigneuriale. Elle est le lieu de réunions régulières appelées *ding* ou *plaid*, où l'on traite des affaires judiciaires, économiques et administratives du domaine. Cela témoigne de l'autorité judiciaire que les monastères exercent également sur leurs terres, comme de véritables seigneurs.

Les monastères comme Marbach, dotés de terres et de droits seigneuriaux, s'imposent au Moyen Âge comme de véritables acteurs économiques et administratifs. Leur fonctionnement repose sur une organisation rigoureuse, mêlant gestion agricole, commerce, administration et justice seigneuriale. Ces maisons religieuses, loin d'être repliées sur elles-mêmes, participent activement à la vie économique et sociale de leur région.

3.2 Une économie rurale et agricole

En Alsace, au Moyen Âge, la fondation de toute nouvelle église s'accompagnait traditionnellement de la plantation d'une vigne. Cette pratique répondait à une nécessité liturgique : le Christ ayant institué le vin comme élément central de l'Eucharistie, il était indispensable pour célébrer la messe. Ainsi, la vigne devenait un élément constitutif de l'établissement ecclésiastique. Lorsque les vignes faisaient défaut, c'était à l'évêque de pourvoir en vin pour le culte. Un passage des sources (voir page 50) évoque même les dépenses engagées pour ce vin. Béatrice Weiss rapporte, dans un texte en latin (p. 49), le témoignage suivant : « Bernard, par la grâce de Dieu prévôt de Marbach, après avoir pris conseil de nos frères et à la demande de notre sœur Burga, épouse d'Othon de Rouffach, de bonne mémoire, nous décidons de donner chaque année une foudre de vin prélevé sur notre domaine de Soultz à celle-ci. » Ce don montre l'importance du vin dans les échanges et la reconnaissance entre les fidèles et le monastère.

D'un autre côté, une décision judiciaire de l'évêque Ruprecht de Strasbourg précise que l'abbaye de Marbach n'était pas tenue de fournir de gerbes provenant du lieu-dit "Totenacker", bien que les gardiens de Morschwihr dussent surveiller ces champs

comme les autres biens de l'abbaye. En compensation, les habitants de Morschwihr bénéficiaient du droit de pâturage sur ces terres lorsqu'elles restaient en friche. Cependant, si les villageois décidaient de les planter en vigne, ils devaient verser à l'abbaye de Marbach, un tribut appelé *Bannschatz*. Ces arrangements témoignent d'un système foncier complexe où les droits d'usage, de culture et de production sont négociés selon les besoins et les saisons.

L'Alsace, au XIIe siècle comme aujourd'hui, était une région de forte culture viticole. Le vignoble médiéval était précisément délimité par des pierres-bornes, souvent marquées d'un blason ou de la lettre *L*, désignant l'appartenance à telle ou telle abbaye. En 1320, l'abbaye de Marbach possédait un pressoir à Eguisheim, témoignant de son implication directe dans la production viticole. La position géographique de l'abbaye était particulièrement favorable : elle se trouvait à proximité immédiate de plusieurs villages viticoles majeurs, tels qu'Eguisheim, Herrlisheim, Husseren, Obermorschwihr, Wettolsheim, Vœgtlinshoffen ou encore Hattstatt. Cette implantation locale garantissait un accès facile à des terres fertiles et des travailleurs spécialisés. En 1504, à la demande du prieur Mathias Dalen, le cardinal Raymond, alors légat du pape, confirma l'incorporation de cinq paroisses à l'abbaye de Marbach, ce qui permit à cette dernière d'en percevoir les revenus. Cette extension territoriale renforça la puissance économique de l'établissement monastique. Durant les vendanges ou les périodes de taille, qui nécessitaient une main-d'œuvre abondante, les moines collaboraient avec ceux de l'abbaye de Lucelle, située à la frontière des comtés de Sogren, de Ferrette et d'Oltingen. Pour les travaux agricoles saisonniers comme les labours ou les moissons, les monastères faisaient appel au salariat. Peu à peu, l'abbaye se transforme alors en une véritable entreprise agricole, disposant d'une comptabilité structurée, de matériel, d'outils, de granges, et de stocks.

Les sources témoignent aussi de dons et d'obligations économiques précises. Ainsi, Dom Berthold de Lautenbach donne à l'hospice de Schwarzenhann trois *Schatz* au lieu-dit Erloffthal, ainsi qu'un pré avec deux *curtis* situées en amont et en aval de Linthal. En retour, le maître de l'hospice devait verser un talent à la Saint-Nicolas, « pour du poison » (p. 50) — peut-être s'agit-il d'une mauvaise traduction ou d'un produit médicinal. Il est aussi fait mention d'un approvisionnement régulier en froment : six quartauts par an prélevés sur les terres du domaine de Weckolsheim, auxquelles s'ajoute l'achat d'un quintal d'épeautre ou de légumineuses. La prospérité viticole de Marbach est également attestée au XVIe siècle. En 1566, la cour dimière de Wintzenheim enregistre une entrée de 60 hectolitres de vin rouge. Cela montre l'importance toujours centrale de la vigne dans l'économie monastique. L'entretien du patrimoine bâti accompagne cette prospérité. À Marbach, on restaure ou reconstruit maisons, granges, écuries et bâtiments de service, notamment dans les lieux où se concentrent les revenus. Cela

participe non seulement au maintien du domaine mais aussi à sa valorisation économique.

La viticulture, indissociable de la vie liturgique et économique médiévale, constitue un pilier fondamental du développement et de la prospérité de l'abbaye de Marbach. En intégrant la production viticole à une gestion foncière rigoureuse et à des réseaux d'échange étendus, Marbach s'impose comme un acteur agricole structuré et influent. Ces éléments montrent combien l'abbaye, au-delà de sa vocation spirituelle, participe pleinement à la dynamique sociale et économique de son territoire.

3.3 Interrelation religieuse et gestion des biens de l'église

La communauté monastique doit veiller à la bonne gestion de ses biens, notamment des objets liturgiques tels que les vases sacrés de l'autel. Les textes évoquent à ce sujet une « sage économie » (p. 48), qui souligne la prudence et la rigueur dans l'administration des ressources. Le sacristain joue un rôle central dans cette organisation : il veille au bon déroulement des activités ecclésiastiques, à l'entretien quotidien de l'église, aux réparations du bâtiment et du mobilier. Il est également responsable de la garde des châsses reliquaires, des vases sacrés et de l'ensemble du trésor de l'église, dont il doit garantir la sécurité.

Par ailleurs, la règle monastique impose aux moines la renonciation à toute possession personnelle. La mise en commun des biens accroît ainsi le capital collectif de l'abbaye, permettant à la communauté de renforcer ses capacités d'action économique et spirituelle. L'abbé de Marbach, comme ceux des grandes abbayes voisines — Marmoutier, Neuwiller, Ebersmunster, Pairis, Munster, Murbach, entre autres — dispose de biens et de droits étendus. Ceux-ci génèrent des revenus bien au-delà des seules ressources paroissiales, qui sont pourtant exigées en contrepartie du service religieux rendu par l'abbaye.

Les dépenses, elles, sont nombreuses. Elles couvrent non seulement l'entretien de la communauté mais aussi celui de l'église elle-même : frais liés aux offices, acquisition de manuscrits, restauration des bâtiments, renouvellement du mobilier liturgique. L'abbé est généralement soucieux d'une bonne gestion de ces ressources, et s'avère souvent capable d'une administration financière efficace et rigoureuse. En 1320, l'abbaye de Marbach obtient de l'évêque de Bâle, Gebhard, le droit de percevoir toutes les dîmes de l'église paroissiale de Feldkirch (près de Wettolsheim), ainsi que celles de ses filiales, dont la chapelle d'Eguisheim. Dans les écrits anciens, ces églises secondaires sont appelées *cappella*, terme latin désignant une chapelle fille d'une église mère. En 1504, le cardinal Raymond, légat du pape, confirme à la demande du prieur Mathias Dalen que plusieurs paroisses sont désormais incorporées à l'abbaye de Marbach. Cela permet à cette dernière d'en percevoir les revenus. Parmi celles-ci

figurent notamment les paroisses d'Husseren-les-Châteaux et d'Obermorschwihr, cette dernière ayant établi une chapellerie dès 1316. Il est intéressant de noter que, malgré ces rattachements, les chanoines-curés de ces paroisses continuaient de résider à l'abbaye mère, à Marbach, signe d'un réseau spirituel et administratif structuré, centralisé autour de quelques grands établissements religieux.

La gestion rigoureuse des biens matériels et spirituels témoigne du rôle administratif essentiel joué par l'abbaye de Marbach dans l'encadrement de la vie religieuse locale. L'organisation centralisée, la mise en commun des ressources et l'intégration de plusieurs paroisses renforcent l'influence économique et ecclésiale de l'abbaye. À travers son souci de "sage économie" et la structuration de son réseau paroissial, Marbach incarne un modèle d'équilibre entre spiritualité et gestion patrimoniale.

3.4 Les donations

À partir de 1138, la dynastie des Hohenstaufen exerce en Alsace des prérogatives souveraines, ducales et seigneuriales. Frédéric Barberousse (1152–1190) inaugure un processus de territorialisation impériale centré autour de Haguenau. Il installe le *Reichslandvogt*, grand bailli impérial, à Sélestat, et met en place une stratégie d'alliance étroite avec l'Église. Cette dernière, en tant que relais politique et intellectuel, bénéficie alors de la bienveillance impériale. Dans cette optique, les Staufen multiplient les faveurs aux établissements ecclésiastiques, leur accordant privilèges, reliques et exemptions. En 1153, l'empereur Frédéric Barberousse, soutenu par Henri IV, l'un de ses donateurs privilégiés, accorde à l'abbaye de Marbach un diplôme d'immunité. À cette époque, l'abbaye connaît un développement remarquable, notamment avec la création d'un atelier d'enluminures. D'autres églises et monastères — comme Sainte-Foy de Sélestat, Hohenbourg ou Pairis — bénéficient également de ces privilèges impériaux. Par l'immunité, l'empereur délègue une partie de son autorité régaliennne aux monastères, consolidant leur autonomie.

Le *nécrologe*, un registre à la manière d'un calendrier, consigne les noms des bienfaiteurs et donateurs défunts, afin que des messes soient célébrées pour le salut de leur âme. À travers ces donations, les laïcs espéraient racheter leurs fautes et assurer leur salut. Le *Guta-Sintram*, célèbre manuscrit, contient près de 4 000 noms, parmi lesquels figurent ceux de chanoinesses et de prieurs de Steinbach : Notker, fondateur de Schönensteinbach, puis les prieurs Burckardus, Rodegerus, Rudolfus et Wernherus, ainsi que les maîtresses Gisela, Guta et Iba. Certains d'entre eux furent inhumés à Steinbach ou à Marbach.

Les donations, souvent constituées de petits lopins de terre, contribuaient à enrichir le patrimoine du monastère tout en assurant la gestion du domaine, la circulation des biens dans l'optique du salut de l'âme. Parmi les donateurs notables du XI^e siècle figure

Gérard de Vaudémont, époux d'Helwige — fille de Gérard d'Eguisheim et nièce du pape Léon IX — qui offre plusieurs terrains à Marbach, dont neuf fermes situées à Wettolsheim.

Albert 1er d'Eguisheim dit de Muisal, fils de Hugues, et son épouse Ermeneswinde, fille de Conrad 1er, comte de Lützelburg, offre un segment d'Eguisheim et le comte de Dabo (ou Dagsbourg) en 1089 dans une charte de 1092, accorde un bien près de Herrlisheim pour le salut de son âme à l'église de Marbach (voir annexe 1). Ce don comprend aussi un quart du droit de patronage et un huitième de la dîme de l'église de Herrlisheim, droits hérités de Richarde, comtesse d'Eguisheim, et de son époux, le comte Gérard.

En 1180, Henri 1er, évêque de Strasbourg, proteste contre les revendications de trois chevaliers de Hattstatt — Werner, Eppio et Conrad — qui prétendent détenir la quatrième partie de ces droits sur l'église de Herrlisheim (voir annexe 2).

En 1188, l'évêque de Strasbourg par un jugement confirme la donation par le Comte Albert. Ce dernier relate les différents droits et biens accordés à Herrlisheim ainsi qu'un pré appelé "la Baumatte" et le territoire de Langeberg. Pareil, le comte Thibaut de Ferette cède le droit de patronage sur l'église de Woffenheim, détenu par le chevalier Werner de Hattstatt, à l'abbaye des chanoines de Saint-Augustin de Marbach à la pâques 1276.

En 1194, le comte Ulric de Ferrette fait don d'un franc-alleu à Roggenhusen à l'église de Marbach, en présence du prévôt Albéron et des chanoines. Il y appose ses sceaux, conférant un caractère solennel à l'acte. Par la suite, les revenus de certaines paroisses et chapellenies sont réunis à ceux de l'abbaye afin d'assurer la subsistance des chanoines réguliers. Seules des portions congrues sont laissées aux vicaires et chapelains en charge de ces paroisses (*vicarii expositi*). Parmi les autres dons précieux, on note celui du chevalier Henri de Weth (Wettolsheim), qui offre un calice en or serti de pierres précieuses, en échange du salut de son âme et de celle de son épouse, Dame Gertrude de Colmar. Ce don est consigné à la fois dans l'évangélaire de Laon à la fin du XIIe siècle, et dans le *Codex Guta-Sintram*, à la date du 16 septembre : « Gertrude, de qui nous avons reçu un calice en or. »

Alors que l'abbaye traverse une période de grande pauvreté, elle parvient à acquérir en 1311, de Judenta, seigneur de Steineburn, des terres à Niederhergheim. En 1312, elle obtient également par donation le droit de patronage sur l'église de Herrlisheim et sur sa chapelle annexe Saint-Chaque d'Obermorschwihr.

En 1251, l'évêque de Strasbourg agrandit le domaine du Haut-Mundat en Haute-Alsace en y ajoutant les possessions des Eguisheim, dont Voegtlinshoffen, Husseren, Wettolsheim et Obermorschwihr, ainsi que plus tard les fiefs des seigneurs de Hattstatt-Herrlisheim. L'évêque de Bâle, de son côté, consent à l'incorporation de la paroisse de Feldkirch, près de Wettolsheim, dans les revenus de Marbach, renforçant ainsi l'assise économique de l'abbaye.

En 1369, l'abbaye de Marbach acquiert une propriété à Colmar, située entre le rempart et la rue des Cloches. En 1414, elle obtient également les biens que possédait auparavant l'abbaye de Schuttern à Herrlisheim.

L'abbaye de Marbach, soutenue par l'empire et enracinée dans le tissu local, incarne un modèle de pouvoir spirituel, économique et territorial profondément intégré à la société médiévale alsacienne. À travers privilèges, donations et réseaux paroissiaux, elle affirme son rôle de centre religieux influent et gestionnaire avisé de son patrimoine.

Chapitre. 4 Relation politique

4.1 Abbaye et couvent – lieu religieux influent et puissant

L'abbaye de Marbach, comme d'autres établissements monastiques de son temps, ne se limitait pas à une fonction religieuse. Elle était également un centre d'influence politique, économique et sociale. La gestion de l'abbaye, confiée à un procureur placé sous l'autorité de l'avoué, témoigne de cette organisation structurée. Le procureur ne pouvait cependant agir sans l'aval du prier, auquel il avait prêté serment de fidélité.

Durant la guerre des Paysans, signe des troubles politiques de l'époque, les 25 dernières religieuses du couvent de Schwarzenhann trouvèrent refuge chez les Dominicaines de Schönensteinbach, montrant ainsi l'entraide et les alliances entre maisons religieuses face aux crises.

Les liens entre les établissements religieux se manifestaient aussi à travers des accords spirituels appelés *confraternités*. Le chapitre VI de *L'Histoire de l'abbaye de Marbach* par F. A. Goehlinger, intitulé "Union des prières (confraternités) de l'abbaye de Marbach avec des couvents de différents ordres" rapporte que Marbach avait conclu des alliances liturgiques particuliers et réciproques avec de nombreux couvents, notamment des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ces engagements visaient à assurer la célébration de suffrages pour les défunts des communautés alliées. Il y a toute une liturgie après l'annonce d'un défunt qui doit être donner en connaissance à toutes. Pour cela, des compagnons de route étaient mis en place, pour faire la communication entre les abbayes. Seulement, les couvents étant très éloignés, les messagers ne parvenaient pas toujours à tenir informer les différents services. Une date fixe, le 18 février, fut instaurée pour les prières communes, en particulier avec :

- Les chanoines de Saint-Rufus, à l'origine des Constitutions suivies par Marbach
- Ceux de Saint-Martin
- Brauweiler
- Siegburg

Engagé par "charité de bien ordonnée" promis à des chanoines de Marbach, chaque 10 octobre une commémoraison de défunt pour les couvents ci-dessous énumérés :

- “Colmesiacenses”
- De tulle
- De St-Léon
- De la “Cella Stae Mariae” à Fribourg en Brisggau
- De St-Petersberg dans le diocèse de Metz
- De Salzbourg
- De Herde
- De Hirschau
- De Rieden
- De Berenriedt
- De Sprengerisbach
- De ravengirsberg

Marbach n’était pas seulement liée à d’autres abbayes par la prière, mais jouait aussi un rôle de fondation et de rayonnement institutionnel. Elle est à l’origine de plusieurs maisons religieuses, telles que :

- Truttenhausen
- Saint-Arbogast
- Ulm
- Interlaken
- Reinugnen
- Ittenwiller
- Saint-Léonhard, entre autres
- Baggenant (Wurtemberg)

Ces fondations renforçaient l’influence de Marbach sur une large zone géographique. Les échanges épistolaires témoignent aussi de son rayonnement. Ainsi, une lettre envoyée par le doyen du chapitre de Salzbourg exprimait le souhait de renouer les anciennes relations de confraternité, preuve de l’importance diplomatique et symbolique des liens spirituels avec Marbach.

Le 14 décembre 1462, est signé l’acte d’incorporation de l’abbaye à la puissante Congrégation de Windesheim (diocèse d’Utrecht en Hollande), sous l’impulsion de la missive du 10 décembre de l’évêque de Strasbourg et du prince-évêque de Bâle, Jean de Venningen. Dans celle-ci, ils demandent aux chanoines de quitter Marbach contre le paiement de la rente annuelle. Ce rattachement politique et religieux entraîna le transfert de l’ensemble des biens de Marbach à cette congrégation en accord avec les Capitulaires du grand chapitre de la cathédrale de Bâle : terres, vignes, forêts, droits seigneuriaux et revenus. En contrepartie, l’abbaye devait s’acquitter d’un tribut de 12 florins rhénans tous les deux ans, versés à Bâle, et soutenir les œuvres caritatives de l’évêque. Les chanoines doivent en retour de cette protection, de collecter les fruits chaque année en la ville de Bâle. L’intégration fut officialisée en 1464 par la venue à

Marbach de cinq religieux étrangers (Henri, Henri Hoerter de Paderborn, Theodorich de Wersalia, Gottfried Lippie), accompagnés de Frédéric a Kempis, prieur et des représentants de la réforme canoniale (Arnold de Holdt, Prieur à Boedecke en Westphalie, avec Berthold, prieur de Kirchgarten, et Jean, prieur à Truttenhausen).

L'acquisition de biens renforçait également le pouvoir politique de l'abbaye. En 1536, Marbach acheta le château de Burgstall pour 1500 florins, et en 1566, elle acquit le couvent de Goldbach, étendant ainsi son emprise territoriale dans la vallée de Saint-Amarin.

L'abbaye de Marbach se distingue non seulement par sa spiritualité, mais aussi par son rôle actif dans le tissu politique, économique et diplomatique de son époque. À travers ses fondations, ses confraternités et ses possessions, elle affirme son rayonnement bien au-delà de la sphère religieuse, jusqu'à devenir un acteur régional influent. Son intégration à la congrégation de Windesheim symbolise l'évolution des alliances monastiques, mêlant enjeux spirituels, patrimoniaux et stratégies

4.2 Couvent et Abbaye – aspiration des hommes laïcs

Les monastères sont placés sous la protection d'un seigneur, à la fois pour leur défense matérielle et pour garantir leurs droits en matière de justice. Lors de la fondation d'un monastère, l'Église nomme un avoué (*advocatus*), représentant laïque chargé de défendre ses intérêts temporels. En allemand, on parle de *Vogt* : un homme qui prend en charge les affaires d'un évêque, d'un abbé ou de tout autre responsable d'une communauté religieuse. Dans un contexte marqué par les crises et les conflits, les établissements religieux se trouvent exposés à une insécurité croissante. C'est pourquoi les monastères recherchent la protection de puissants personnages capables d'intervenir par la force : les défenseurs (*defensores*), d'où la notion de « seigneur avoué ». L'abbaye de Marbach bénéficie ainsi de la protection des Pères de la chrétienté, mais aussi des rois. Le pape Urbain II (1088–1099), sensible aux prières de Manegold, approuve les constitutions des chanoines réguliers de Marbach ainsi que leurs biens. Son successeur, le pape Pascal II (1099–1118), confirme cette approbation par une bulle datée du 2 août 1110.

Le pape Léon IX, lors de ses visites en Alsace entre 1049 et 1052, place plusieurs établissements religieux sous la protection du Saint-Siège, dont celui de Woffenheim. Il remet trois fragments de la Vraie Croix aux bénédictines du couvent Sainte-Croix de Woffenheim (Sainte-Croix-en-Plaine), ainsi qu'à l'abbaye du Hohenbourg (Mont Sainte-Odile) et à celle d'Oelenberg. Marbach reçoit également une série d'actes pontificaux confirmant sa protection. Manegold sollicite celle du pape Urbain II en 1096, puis celle de Pascal II en 1103. Gerung obtient à son tour une bulle de protection du pape Calixte II (1119–1124) en 1119, précisant notamment l'accès sécurisé au monastère. Enfin, en 1179, le pape Célestin III accorde une nouvelle bulle de protection à l'abbaye. Cette

protection pontificale s'accompagne d'une reconnaissance impériale. En 1155, l'empereur Frédéric Ier Barberousse délivre à Marbach un diplôme d'immunité, soustrayant l'abbaye à toute juridiction seigneuriale. Il interdit à quiconque de revendiquer des droits d'avouerie. Notons que l'avoué tirait ses revenus de la concession de terres. Ce diplôme impérial n'est pas dirigé contre l'avoué en fonction, mais contre les seigneurs tentant de s'ériger eux-mêmes en avoués particuliers sur les dépendances du monastère. Le 21 janvier 1192, le pape Célestin III adresse une bulle au prévôt Othon de Marbach. Il y accorde aux chanoines, outre sa protection, le droit de célébrer le culte divin à huis clos et à voix basse, en cas d'interdit général, sans en être affectés. Le pape Innocent III (1198–1216) place également sous sa protection les biens mobiliers de l'abbaye. Dans une bulle datée du 4 juillet 1211 (Latran), il mentionne précisément les lieux où Marbach possède des terres. Il confirme cette protection le 2 mai 1212, portant une attention particulière aux *alleux*, appelés *Reuthe*. Le 10 octobre 1275, Rodolphe Ier de Habsbourg, en sa qualité de roi romain, prend officiellement l'abbaye sous sa protection. Il décrète qu'une amende de dix marks (cinq versés à la communauté, cinq au fisc) sera infligée à toute personne usant de violence envers les chanoines. Il confirme également la lettre de protection délivrée par Frédéric Barberousse le 15 octobre 1172 à Augst. L'abbaye et l'ensemble de ses biens sont ainsi placés sous la sauvegarde royale, et quiconque tenterait de revendiquer un droit sur le couvent s'exposerait à la mise au ban.

Un monastère peut donc bénéficier à la fois de la protection pontificale et impériale. Cependant, l'abbaye de Marbach, édifiée sur les terres de l'évêque de Strasbourg mais dispensée de charges envers lui, n'est pas à proprement parler un monastère « papal », car elle relève de l'autorité de l'évêque de Bâle. Le prévôt, élu régulièrement par la communauté, doit obtenir la confirmation de cet évêque, puis plus tard celle du général de la congrégation de Windesheim. En cas de troubles ou d'abus, les frères s'en remettent à l'évêque. D'ailleurs, un cens annuel est versé par le chapitre à l'évêque de Bâle.

Malgré ces protections, l'abbé Falco dut faire face à de graves conflits. Les seigneurs de Hattstatt contestèrent le droit de patronage de l'église de Herrlisheim, acquis par l'abbaye dès 1092. En 1220, le litige est soumis à l'arbitrage de l'abbé Hugues de Murbach et du chancelier épiscopal Hugues. Profitant d'une assemblée générale tenue sur une colline nommée *Ottenbühl*, les deux évêques parviennent à apaiser les tensions. Après de longues négociations, le jugement est rendu en faveur de Marbach. Le successeur de Falco, Frédéric, agrandit encore le patrimoine de l'abbaye en achetant, en 1225, pour 185 marks d'argent, une grande propriété vendue par Ulric de Bollingen, chanoine à Saint-Thomas de Strasbourg.

Enfin, Marbach intervient aussi comme médiateur. En 1322, alors que l'abbaye de Lucelle est convoitée pour ses richesses et devient l'objet de spéculations, le pape Jean

XXII désigne l'évêque de Strasbourg, l'abbé de Marbach et le doyen de Constance comme juges et défenseurs des biens du monastère de Pairis.

L'histoire de Marbach révèle l'importance des protections pontificales et impériales pour garantir l'autonomie et la sécurité des monastères face aux convoitises féodales. Grâce à l'appui des papes, des empereurs et de puissants seigneurs, l'abbaye de Marbach a su préserver ses droits et affirmer son rôle central dans la vie religieuse et politique de son temps. Ces multiples soutiens témoignent de l'influence spirituelle et stratégique des établissements monastiques dans l'équilibre des pouvoirs médiévaux.

Chapitre. 5 Relation intellectuelle, culturelle et artistique

5. 1 Au service de tous les arts

En Occident, durant le Moyen Âge, la culture lettrée est principalement l'apanage des clercs. Elle se développe au sein des établissements religieux, où les moines se consacrent à l'étude, à la lecture, à l'écriture, au commentaire des textes, à la fabrication et à la conservation des livres. Les monastères deviennent alors de véritables foyers de savoir, de culture et de production écrite. Ils abritent des bibliothèques souvent riches et des *scriptoria*, lieux dédiés à la copie des manuscrits. Certains d'entre eux s'illustrent également par leurs activités culturelles spécifiques. À Marbach, par exemple, on cultive une mémoire sous forme d'annales rédigées en latin. Bernard Vogler relate, dans son *Histoire culturelle de l'Alsace*, que « les années les plus intéressantes sont celles dites de Marbach, qui sont l'œuvre d'un copiste de l'abbaye de Neubourg vers 1238 » (p. 16-18). René Bornert, de son côté, évoque la participation active des abbés Pierre Ier de Neubourg (1196-1214) et Albero (1214-1242) à la rédaction de ces annales. Christian Wilsdorf précise que la première partie de ce texte est rédigée par un clerc alsacien, puis complétée jusqu'en 1238 par un chanoine de Marbach.

La plupart des monastères possèdent également des ateliers d'enluminure. On recense aujourd'hui une cinquantaine de manuscrits antérieurs au milieu du XIIIe siècle provenant des abbayes de Murbach, Wissembourg, Pairis et Marbach. À Marbach, l'école et le scriptorium acquièrent une solide réputation. Le *Codex Guta Sintram*, enluminé par le chanoine Sintram en 1149, est considéré par Médard Barth comme un chef-d'œuvre de la miniature romane en Alsace. Il constitue un témoignage majeur du savoir-faire artistique et théologique du monastère. Les abbayes disposent souvent de plusieurs ateliers : pour la copie, l'enluminure, la reliure, etc. Les livres circulent entre les monastères : ils s'échangent, s'achètent, enrichissant ainsi les bibliothèques monastiques. René Bornert souligne d'ailleurs combien celles-ci sont centrales dans la vie religieuse et intellectuelle des moines.

Dans les monastères liés à Marbach, les scriptoria fonctionnent comme de véritables ateliers de production de manuscrits religieux, de livres de prière, mais aussi d'ouvrages théologiques. L'école de Marbach-Schwarzenthann, spécialisée dans la miniature, est

influencée par l'art souabe. Outre le *Codex Guta-Sintram*, Marbach produit également un traité de théologie conservé à Bâle : le *Codex de Gilbert de Porrée*, évêque de Poitiers. Le monastère conserve aussi une *Histoire de la vie de Léon IX*, mentionnée au début du XVI^e siècle par le chroniqueur Materne Beurler, et plus tard envoyée à l'humaniste Jérôme Guebwiller qui envisageait de la publier.

Le *Codex Guta-Sintram* présente des similitudes avec d'autres manuscrits européens, tels que :

- *Utrecht 360* (XIII^e siècle), produit par les chanoines réguliers d'Utrecht et le texte transcrit au féminin dans le manuscrit *Bruxelles B.R. 1144 (1518)* (XIV^e siècle), notable pour sa transcription au féminin et une mise en page similaire,
- Le *Sessorianus 52 (1096)* conservé à la Biblioteca Vittorio Emanuele à Rome (XI^e siècle), avec une correspondance dans les titres des ouvrages
- Le *München Clm 7804* (XII^e siècle), réalisé à Indersdorf en Bavière, dont certains religieux venaient de Marbach. Ici, le titre 18 est commun au *Guta-Sintram*, *Utrecht*, *Bruxelles* et *München*, intitulé *Nullius*, soit "pour personne".

Ces manuscrits partagent une même tradition augustinienne, aux côtés d'autres documents comme le *Lambach 31* (provenant de Münsterschwarzach) ou le *Zürich Rhen. Hist. 28* (de Rheinau). Le *Codex Guta-Sintram* est peut-être également lié à la famille dite des Ashburnham.

L'atelier de confection des manuscrits sur parchemin était situé à droite du couloir d'entrée du monastère. Ce scriptorium prestigieux a vu naître, entre le XII^e et le XIII^e siècle, des chefs-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure, réalisés avec minutie. La bibliothèque de Marbach, vaste salle dotée de trois fenêtres, contenait, avant l'avènement de l'imprimerie, plus de 500 000 manuscrits selon certaines sources.

En 1464, le prieur Frédéric a Kempis entreprend la réhabilitation de la bibliothèque de Marbach. L'influence augustinienne du mouvement de Windesheim se fait alors sentir à travers des manuscrits centrés sur la prière, l'eucharistie et l'imitation du Christ.

Une figure remarquable liée à cette histoire est Relindis, moniale augustinienne originaire du couvent de Berg à Biblisheim, près du Danube. Envoyée au Mont Sainte-Odile par Frédéric Barberousse en 1147 pour diriger le couvent, elle introduit la Règle de saint Augustin à son retour. Le couvent de Hohenbourg produit alors l'*Hortus deliciarum*, manuscrit de 324 pages richement illustré de 336 miniatures. Ce chef-d'œuvre doit probablement beaucoup à l'influence du scriptorium et de la bibliothèque de Marbach, notamment du *Codex Guta-Sintram*, dont il reprend certains modèles iconographiques. La bibliothèque de Marbach a été mise à contribution. Un autre ouvrage important issu du scriptorium de Marbach-Schwarzenhann est l'*Évangélaire de Laon* ou *Lectionnaire de Laon*, composé de 24 feuillets (46 pages) et contenant 19 lectures d'Évangile destinées

aux grandes fêtes liturgiques. Il se distingue par ses lettres initiales ornées, très proches de celles du *Guta-Sintram*. A Marbach, un traité de théologie conservé à Bâle, le Codex de Gilbert de Poirée, évêque de Poitiers. Une histoire de la vie de Léon IX est présentée dans la bibliothèque de Marbach. Enfin, un manuscrit du XIIe siècle, conservé à la Bibliothèque municipale de Colmar sous la cote Ms 203, contient les commentaires de saint Augustin sur les Psaumes 1 à 50. Une inscription du XVe siècle y atteste l'appartenance aux chanoines réguliers de Marbach.

Sous les Staufens, l'abbaye de Marbach bénéficie également du soutien des pouvoirs laïcs, ce qui permet la construction d'une des plus belles églises romanes d'Alsace. Cette période marque un véritable âge d'or pour l'architecture religieuse dans la région.

Le monastère de Marbach, véritable centre de production intellectuelle et artistique, illustre parfaitement le rôle clé des abbayes dans la transmission du savoir médiéval en Occident. À travers ses manuscrits remarquables, son scriptorium réputé et ses figures spirituelles influentes, Marbach incarne l'excellence culturelle et religieuse du Moyen Âge alsacien. Ce patrimoine exceptionnel témoigne de l'importance des monastères dans le rayonnement de la culture lettrée, bien au-delà de leurs murs, à l'échelle européenne.

Conclusion

En somme, l'étude de l'abbaye de Marbach-Schwarzenhann a permis de retracer les origines et l'évolution des institutions monastiques à travers l'analyse du *Codex Guta-Sintram* ainsi que des figures fondatrices telles que Burckhardt de Gueberschwihir et Manegold de Lautenbach. Leur engagement, à la fois spirituel et politique, a jeté les bases d'un réseau monastique structurant, développé dans un contexte de fortes turbulences politiques et sociales. Marbach illustre ainsi l'importance stratégique des fondations religieuses dans l'organisation et le développement des communautés au Moyen Âge. Loin d'être de simples lieux de prière, les abbayes sont aussi des centres d'organisation économique et sociale : elles gèrent des terres, produisent des ressources agricoles, accueillent pèlerins et voyageurs, et participent activement à la structuration du territoire rural. L'analyse des relations entre les abbayes et le pouvoir temporel met en lumière leur rôle politique majeur. Ces institutions religieuses interagissent étroitement avec les autorités laïques, révélant des dynamiques de gouvernance partagée. La volonté de certains laïcs de participer à l'administration des établissements religieux souligne la place centrale qu'occupent ces abbayes dans le tissu social et politique de l'époque. Enfin, l'étude des échanges intellectuels et culturels montre que les abbayes, à l'image de Marbach, sont également des foyers de création artistique et de transmission du savoir. L'enluminure, la calligraphie, la production de manuscrits, tout comme les écoles monastiques, témoignent d'un rayonnement culturel durable, bien au-delà de leur sphère spirituelle. Ainsi, Marbach et

Schwarzenhann apparaissent non comme des refuges isolés, mais comme des institutions dynamiques, au cœur des mutations religieuses, politiques, économiques et culturelles de l'Alsace médiévale. Leur héritage se lit encore aujourd'hui dans les paysages, les bibliothèques, les archives, mais aussi dans la mémoire collective d'une Europe façonnée par les interactions complexes entre foi, pouvoir et savoir.

Bibliographie

Barbiche, B. (2011). *Dictionnaire historique des institutions de l'Alsace du Moyen Âge à 1815*, no 2 : Lettre B. Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace. *Revue d'histoire de l'Église de France*, (t.97) (n°238).

Bloch, H. (1907). *Annales Marbacenses qui dicuntur, Cronica Hohenburgensis cum continuatione et additamentis Neuburgensibus, Annales Alsatici Breviores*. Monumenta Germaniae Historica.

Bornert, R. (2009). *Les monastères d'Alsace, Les étapes historiques (VIe–XXe), Les monastères primitifs (VIe–IXe)* (t. 1). Corée du Sud : Éditions du Signe.

Bornert, R. (2010). *Les monastères d'Alsace, Monastères et prieurés de Bénédictins. Abbayes et Monastères de Bénédictines. Des origines à la Révolution française* (t. 3). Corée du Sud : Éditions du Signe.

Bornert, R. (2011). *Les monastères d'Alsace, Abbayes et Monastères des Cisterciens et de Cisterciennes des origines à la Révolution française* (t. 5). Corée du Sud : Éditions du Signe.

Fillinger, R., & Hiebel, M. (2024). *La règle et la vie*. Canéjan : Les Amis du Schwarzenhann.

Goehlinger, F. A. (1954). *Histoire de l'abbaye de Marbach*. Colmar : Éditions Alsatia.

Grandaur, G. (1896). *Die Jahrbücher von Marbach*. Leipzig : Dyksche Buchhandlung.

Herzog, É. (1928). *Marbach. L'abbaye, le préventorium, les environs*. Colmar : Éditions Alsatia.

Kammerer, O. (2001). *Entre Vosges et Forêt-Noire : pouvoirs, territoires et villes de l'Oberrhein 1250–1350*. Paris : Publications de la Sorbonne.

Klein, A. (2019). *Colmar à la fin du Moyen Âge : Institutions, cadre de vie, personnages, évènements*. Colmar : Do Betzinger Éditeur.

Parisse, M. (2011). *Religieux et religieuses en Empire du Xe au XIIe siècle*. Paris : Picard.

Parisse, M. (2008). Les acteurs de la vie spirituelle et culturelle. In *Allemagne et Empire au Moyen Âge*. Paris : Hachette Éducation.

Pottecher, M., Schwien, J.-J., Meyer, J.-P., & Freund-Lehmann, A. (Eds.). (2015). *L'Alsace du cœur du Moyen Âge, de Strasbourg au Rhin Supérieur, XIe–XIIIe siècles*. Lyon : Lieux-Dits Éditions.

Poupardin, R. J. H. (1913). *Die Marbacher Annalen. Eine quellenkritische Untersuchung zur Geschichtsschreibung der Stauferzeit*. *Journal des savants*, 11e année (novembre).

Putz, C. (2013). *L'Abbaye de Marbach. Des chanoines augustins... à l'engagement social*. Wintzenheim : auto-édition.

Rapp, F. (1977). *L'Alsace à la fin du Moyen Âge*. Wettolsheim : Éditions Mars et Mercure.

Rebetez, J.-C. (2017). La formation des territoires du diocèse et de la principauté épiscopale de Bâle du haut Moyen Âge au XIIIe siècle. In *Grenzen, Räume und Identitäten : der Oberrhein und seine Nachbarregionen von der Antike bis zum Hochmittelalter*. Ostfildern/Freiburg.

Sitzmann, É. (1909). *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace* (t. 1). Rixheim.

Trouillat, J. (1852). *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle* (t. 1). Porrentruy.

Vogler, B. (1994). *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Âge à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*. Strasbourg : La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.

Walther, T. (2017). *Zwischen Polemik und Rekonziliation : die Bischöfe von Straßburg im Investiturstreit bis 1100 und ihre Gegner*. Stuttgart : Kohlhammer. (Veröffentlichungen der Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg, B 210)

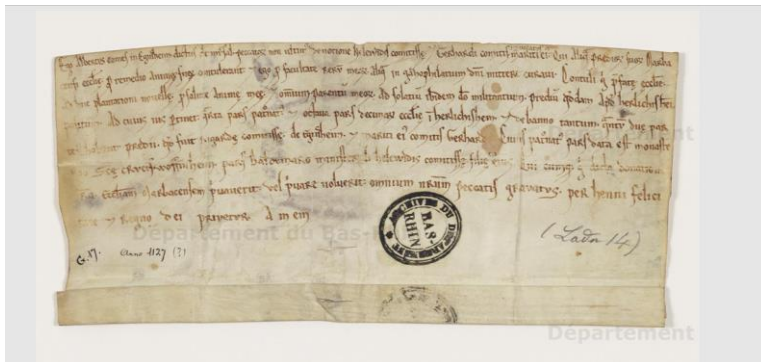
Weis, B. (1983). *Le Codex Guta-Sintram*. Strasbourg/Illzach/Lucerne : Éditions Fac-similés / Coprur.

Winnlen, J.-C. (1993). *Schönensteinbach. Une communauté religieuse féminine (1138–1792)*. Mulhouse : Société d'Histoire Sundgauvienne.

Annexe

Document 1 : Albert Ier de Moha, comte d'Eguisheim et de Moha, donne à l'abbaye de Marbach un bien situé à Herrlisheim, composé d'un quart du patronage et d'un huitième des dîmes de l'église d'Herrlisheim, ainsi que des deux tiers du ban. - 151 Num 120

[Albert Ier de Moha, comte d'Eguisheim et de Moha, donne à l'abbaye de Marbach un bien situé à Herrlisheim, composé d'un quart du patronage et d'un huitième des dîmes de l'église d'Herrlisheim, ainsi que des deux tiers du ban. - Détail document](#)

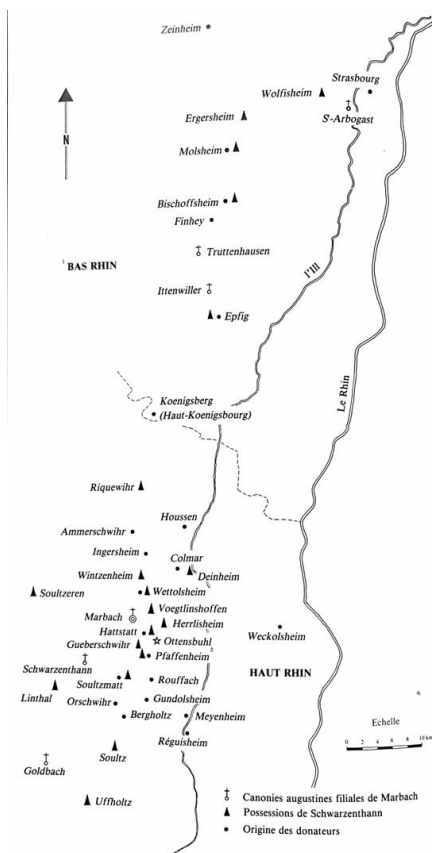


Document 2 : Hugues, abbé de Murbach, et Hugues, chantre de l'église de Bâle, se prononcent comme arbitres dans un litige entre l'abbaye de Marbach et les sieurs de Hattstatt au sujet du patronage de l'église de Herrlisheim-près-Colmar, attribué à l'abbaye de Marbach. - 151 Num 88

[Hugues, abbé de Murbach, et Hugues, chantre de l'église de Bâle, se prononcent comme arbitres dans un litige entre l'abbaye de Marbach et les sieurs de Hattstatt au sujet du patronage de l'église de Herrlisheim-près-Colmar, attribué à l'abbaye de Marbach. - Détail document](#)



Document 3 : Carte des filiales et possessions de Marbach-Schwarzenthann, Weis, B. (1983). *Le Codex Guta-Sintram*. Strasbourg/Illzach/Lucerne : Éditions Fac-similés / Coprur. p. 144



Document 4 : Haute-Alsace politique et religieuse. Les Pays antérieurs et le diocèse de Bâle, XVe-XVIe siècle. Fonds de carte, Elsass Lothringischer Atlas, G. Wolfram – W. Gley, p. 39

